

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le directeur de l'OCVS prendra une retraite anticipée à fin novembre 2023

Sierre, le 28 février 2023. Directeur de l'Organisation cantonale valaisanne de secours (OCVS) depuis 2012, le Dr Jean-Marc Bellagamba a confirmé au Conseil d'administration sa décision, qu'il lui avait communiquée à fin 2021, de faire valoir son droit à une retraite anticipée. Celle-ci prendra effet au 30 novembre 2023. Le processus de nomination d'un(e) successeur est mis en place immédiatement, avec l'appui d'une société spécialisée. Une période de transition permettra un transfert harmonieux des dossiers en cours.

Au bénéfice d'une longue expérience dans le domaine de la médecine du travail, de la médecine pré-hospitalière et des secours d'urgence, le Dr Jean-Marc Bellagamba aura dirigé l'OCVS avec compétence et efficacité durant onze ans. Sous son impulsion, l'OCVS a connu un fort développement et réussi à coordonner de manière efficiente ses 10 services de sauvetage professionnel (ambulances, hélicoptères et SMUR) et ses 20 organisations de milice (first responders, sauveteurs spécialisés, plongeurs, etc.) regroupant au total plus de 3'000 intervenants. Ces efforts prennent leurs pleins effets cette année et renforcent les capacités de l'OCVS.

C'est notamment grâce au Dr Bellagamba que l'équipe actuelle de l'OCVS présente de grandes compétences humaines, sociales et professionnelles à tous les niveaux, des collaborateurs aux cadres. De plus, le Dr Bellagamba a largement contribué à ce que l'OCVS place le patient au centre de ses activités, tout en respectant les valeurs fondamentales de transparence, de loyauté, d'efficacité et d'équité.

Le Conseil d'administration de l'OCVS remercie le Dr Jean-Marc Bellagamba pour l'excellent travail qu'il aura accompli durant son mandat et lui souhaite d'ores et déjà une heureuse retraite.